

I. MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

PRESENTS : Delphine Paumier (PS/MS), Esther Maigne (PS), Stéphanie Borel (PS), Marie Anne Lasmarrigues (MS), Rachida Hijbe (GS), Sophie Dauphin (GS) et Sarah Cahoreau (PS et Directrice)

Mr Teullé (Responsable du service de l'enseignement), Mr Franchi (Adjoint au Maire) et Mme Chabot

Mme Rioux, Mme Favro, Mme Besançon, Mme Catté et Mme Faulet

ABSENTS : Thomas Jutigny, Mme Le Maire, Marie-Charlotte Cirier et Rkia Ilahi

II. PERSONNEL DE L'ECOLE

Présentation de l'expérimentation à l'Ecole Felix Pyat et à l'école de l'Ancien Couvent

- Un agent d'entretien est mis à disposition des MS pendant une heure pour aider l'enseignant au moment des ateliers (aide au nettoyage, au rangement et à l'organisation de l'atelier).
 - L'expérience s'est faite sur 2 mois en concertation avec le Directeur / la Directrice et Mr Cyril Mahé.
 - Pour information, l'agent d'entretien n'a pas de diplôme d'encadrement. Ils sont volontaires pour remplir ce rôle auprès des enseignants.
 - Jusqu'à présent, l'expérience est satisfaisante puisque l'enseignant est aidé, l'agent d'entretien valorisé et les enfants sont plus encadrés.
- ➔ Il a été décidé de pérenniser cette expérience dans l'école Felix Pyat et de la généraliser dans les écoles qui le souhaitent.

Expérimentation sur Benoît Malon Maternelle (BM-M)

- Mr Cyril Mahé a rencontré la directrice et l'équipe des agents dans l'école. Ils ont décidé de mettre en place ce dispositif pour la classe de MS de Mme Lasmarrigues. Cette classe dispose donc d'un agent d'entretien 1 heure / jour durant les ateliers.
- Après 1 mois, l'expérience est satisfaisante et est maintenue jusqu'à juin 2013.
- Les parents d'élèves et les enseignants sont très satisfaits de cette 1^{ère} mesure.

Présence des ATSEM dans toutes les classes

Les parents d'élève rappellent l'importance de la présence d'un ATSEM dans toutes les classes PS, MS et GS.

- L'équipe enseignante propose qu'un ATSEM soit réparti à mi-temps entre les classes MS et qu'une heure par jour pourrait répondre aux besoins des classes GS. Les parents d'élèves approuvent cette proposition.
- Mr Franchi rappelle que le recrutement d'ATSEM (détenteur du CAP Petite Enfance) est difficile car ces salariés sont très recherchés, notamment dans les crèches municipales, mais aussi dans le privé où ils sont mieux payés.
- Solution palliative proposée par les parents et approuvée par l'équipe enseignante : compléter le précédent dispositif par une mise à disposition d'un agent d'entretien également pour les 2 classes GS de BM-M où les besoins sont importants lors des activités manuelles (notamment arts plastiques), soit environ 1h/jour.

➔ Mr Teullé et Mr Franchi sont favorables à cette proposition. Un bilan du dispositif sera dressé en fin d'année.

La demande est faite d'étendre cette organisation aux classes de GS. Les familles en accord avec l'équipe enseignante demandent que l'école BM-M soit une école pilote quant à ces futures dispositions pour les GS.

➔ Mr Teullé et Mr Franchi en prennent note, mais ne peuvent pas apporter de réponse favorable en l'état. Mr Teullé rappelle que les changements liés aux nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée de septembre 2014 (dérogation demandée par la Ville de Puteaux, cf. point 12). Il entraînera indéniablement un remaniement de ces expérimentations. La présence d'un agent d'entretien 1 heure/jour est donc seulement acquise jusqu'à juin 2013. Un bilan de l'expérimentation sera fait à cette période (à rediscuter au prochain Conseil d'Ecole). Mr Teullé et Mr Franchi actent toutefois que pour les MS, le dispositif sera mis en place.

III. STRUCTURE ET EFFECTIF POUR LA RENTREE 2014

Les chiffres prévus pour la rentrée 2013

- 64 en MS + 64 en GS + 51 enfants inscrits en PS = 179 soit 26 enfants/classe (si les 7 classes sont maintenues)
- Il est à noter que 22 enfants affectés par la carte scolaire à l'école BM-M ont été redirigés par la Mairie vers les écoles Parmentier & 2 Coupoles. Les parents de ces enfants ont demandé une dérogation qui sera acceptée.
- Mr Teullé confirme qu'aucune dérogation vers l'école BM-M ne sera acceptée, sauf pour le regroupement de fratrie.
- **Attention : Les inscriptions en Petite Section se terminent fin mars. Ces chiffres ne sont donc que provisoires.**

Nombre de classes : préoccupations soulevées par les parents et confirmées par les enseignants

- L'année 2012/2013 devait être une année exceptionnelle d'ouverture d'une 7ème classe. Le maintien envisagé pour 2013/14 n'est pas sans poser le problème de l'espace : pas de salle de gym dédiée, pas de bibliothèque, certains enfants font la sieste dans la classe après avoir relevé les tables et les chaises, cohabitation école/centre de loisirs.
- Mr Teullé précise qu'il semble que la 7ème classe soit acquise pour l'inspecteur d'académie.

- Bilan des échanges :
- ➔ Septembre 2013 = 7 classes reconduites + accueil du centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires)
- ➔ Les parents d'élèves ne sont pas satisfaits de conserver 7 classes, mais à choisir et en concertation avec l'équipe enseignante, il est préférable d'avoir 7 classes avec un maximum de 25 élèves / classe que 6 classes surchargées.
- ➔ Il est à noter que l'accueil du centre de loisirs dans l'école est apprécié par l'ensemble des parents.

DEMANDE FORMELLE DES PARENTS D'ELEVES

L'augmentation des effectifs sur BM-M DOIT être stoppée à un MAXIMUM DE 180 ENFANTS accueillis.

- La modification de la carte scolaire est du recours de la Mairie. L'ouverture et la fermeture d'une classe sont décidées par l'Inspecteur d'académie et dépendent des effectifs transmis par la directrice et la mairie.
- Un RDV est prévu à ce sujet pour le lundi 25 février 2013 à 17h entre les parents d'élèves, la directrice, la Mairie et Mr Rivallin, inspecteur de l'éducation nationale de la 11^e circonscription (Puteaux- Suresnes).
- Il est à noter que :
 - BM-M est un établissement ERP avec une capacité maximale d'accueil tout type de public confondu de 300 personnes pour en assurer la sécurité, suite à l'inspection de la Commission Sécurité de 2011 (la prochaine aura lieu en 2016).
 - le projet de création d'un groupe scolaire à la ZAC des Bergères amènera inévitablement une refonte de la carte scolaire en 2016.

IV. SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE

Constat des parents d'élèves – Rue Collin

- La traversée de la Rue Collin présente des risques : barrières de sécurité initialement placées, mais non maintenues.
- ➔ Mr Franchi précise que le problème est connu. Dans les prochaines semaines, il va voir si 1/ des barrières peuvent/doivent être réinstallées 2/ les commerçants de cette rue peuvent modifier leurs horaires de livraison du matin pour faciliter le passage.

Constat de l'équipe enseignante – Rue du Théâtre

- Cette rue est empruntée pour les sorties, les barrières mises sur le trottoir contraignent à traverser deux fois la rue avec les enfants.
- ➔ Le constat est noté, mais avec les travaux, les traversées sont nécessaires pour sécuriser la sortie des poids lourds.

V. RESTAURATION SCOLAIRE

Rappel : demande des parents d'élèves d'assister aux repas de manière occasionnelle

Mme Chabot : la commission Papis-Mamies va dans les cantines, plusieurs fois/an et de manière impromptue.

- ➔ L'accord est donné aux parents pour accompagner la commission (1 parent/fédération). Les parents d'élèves doivent contacter Mr Relayna ou Mme Gautier pour coordonner les rencontres.

VI. BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE

Bibliothèque

- Les livres de la Maternelle sont regroupés à la bibliothèque de BM élémentaire. Ils ont tous été tamponnés, listés et placés dans des bacs identifiés. Les livres de la bibliothèque sont donc adaptés aux enfants de la maternelle.
- L'équipe peut y aller et la bibliothécaire s'adapte aux besoins. Des livres peuvent être empruntés pour la classe, mais il n'y a pas de prêt individuel par les enfants.
- 2 créneaux ont été retenus : 4 classes sont en roulement le vendredi matin et 3 classes sont en roulement le lundi matin.
- Les enseignants apprécient cet accueil. Il constitue un lien essentiel avec l'école élémentaire.

Séances prévues à la Médiathèque

- 1 séance / an pour PS et MS 2 séances / an pour GS
- Les classes bénéficient d'un accueil de qualité très apprécié par l'équipe enseignante.

VII. TRAVAUX

Demandes en cours

1. Cloisons entre chaque toilette situées à l'étage
2. Eclairage dans le chalet situé dans la cour où le matériel des agents d'entretien est entreposé
3. Réfection de la cour de récréation (amincissement, fissure)
4. Enlever les petits cailloux pour un remplacement par de la mousse

Demandes renouvelées, non honorées à ce jour

1. Auvent pour les poussettes - Mr Teullé précise qu'à ce jour la réponse est négative (travaux considérés comme du confort et la priorité est donnée aux travaux de sécurité)
 - ➔ Les parents réitérent la demande – une demande écrite sera réalisée par la Directrice : réponse attendue au 3^{ème} conseil d'école

2. Mobiliers et meubles pour les classes de GS - les 2 enseignantes de GS réitèrent leurs besoins :
- étagères suspendues pour une meilleure organisation de l'espace (cf. les aménagements effectués au 1er étage)
 - mobiliers et meubles bas pour les classes
 - relever le tableau de la classe de Mme HJIBE (classe 2)

Réponse de Mr Teullé : pour les commandes des mobiliers et meubles bas non sur-mesure, l'équipe enseignante peut se rendre en Mairie pour étudier le catalogue et passer commande.

- Coordination par la Directrice, l'équipe va s'occuper de ce point
- Concernant les étagères suspendues et le tableau, il en prend note et va voir les services compétents. Une réponse sera apportée au 3^{ème} conseil d'école.

Nouvelle demande

Installation de minuteurs dans les toilettes extérieures (les lumières restent régulièrement allumées à ce jour, les soirs et WE)

Réponse de Mr Franchi : Il salue cette demande et en prend note pour en informer les services techniques de la Ville. Une réponse sera apportée lors du 3^{ème} Conseil d'Ecole.

Autre point abordé : PPMS La Directrice est en attente du matériel pour réaliser l'exercice du PPMS

VIII. LIAISON MATERNELLE / ELEMENTAIRE

L'équipe enseignante Maternelle a rencontré l'équipe enseignante Élémentaire - Actions prévues

- Une journée de Carnaval commune le vendredi 5 avril 2013
- Une visite des GS aux Ecoles Élémentaires Benoît Malon et Jean Jaurès
- Discussion entre les enseignants au sujet des élèves

A noter : dans chaque école élémentaire, une réunion de présentation de l'Ecole et du CP est prévue.

Liaison PS/MS/GS

- L'équipe enseignante a prévu une réunion pour parler des élèves afin de constituer les classes.
- Les types de classes (ex : double-niveau) seront décidés en fonction des effectifs par le Conseil des maitres du mois de juin ; c'est une décision pédagogique (l'Inspecteur intervient seulement en cas de besoin).

IX. DEPISTAGE DES TROUBLES SPECIFIQUES DES APPRENTISSAGES

- Cela concerne les enfants de GS. Des exercices sont réalisés par les enseignants sur 3 domaines : repérage dans l'espace, phonologie, découpage. L'infirmière scolaire est en charge des examens visuels et auditifs. Les troubles de Dys peuvent parfois être suspectés lors de ce dépistage.
- Les résultats sont validés et formalisés par le Médecin scolaire pour le 5 avril 2013.

X. COOPERATIVE

Dépenses du 1^{er} trimestre

- Financement partiel du spectacle « Julien et les copains du Monde »
- Matériels pour l'école
- 2^{de} Régie d'avance (= les achats pédagogiques spécifiques à chaque classe)

A noter : par an, il y a au minimum 3 régies d'avance de 150€ par classe. Si la coopérative le permet et les besoins le nécessitent, il peut être proposé une 4^{ème} régie d'avance aux enseignants (allant de 100€ à 150€). Les régies d'avance constituent donc un besoin a minima de $150€ * 7 \text{ classes} * 3 \text{ régies} = 3150€$

Recettes du 1er trimestre

- 1er appel à coopérative scolaire
- Vente des photos
- Participation des familles pour les spectacles
- Participation de la PEEP à hauteur de 300€ pour le projet pédagogique de fin d'année « Spectacle de l'Ecole les 5 continents »

Bilan estimé au 1er trimestre = excédent de 879€

- L'équipe enseignante souligne donc l'importance des 2 prochains appels à la coopérative scolaire
- Le 2^{ème} appel aura lieu en mars

Dépenses prévues pour le 2ème et 3ème trimestre

- Spectacle de l'Ecole / Sortie de fin d'année / 3ème Régie d'avance / Souhait d'une 4ème Régie d'avance pour le matériel nécessaire au spectacle

Les Parents d'élèves se proposent d'organiser une manifestation un samedi matin dans l'Ecole pour collecter de l'argent. Il reste à définir la date et le type de manifestation, mais dans tous les cas, la demande d'ouverture de l'Ecole sera faite par la Directrice.

XI. SORTIES

- Sortie de fin d'année, visite de Thoiry pour les classes de PS et MS le mardi 4 juin 2013. La présence de parents est obligatoire pour encadrer tout le groupe. Pour les GS, la sortie est non définie à ce jour.

XII. PROJET DE LOI POUR LA REFONDATION DE L'ECOLE

La Ville de Puteaux a demandé un report à la rentrée 2014.

Principes

- Journée de classe = maximum 5h30 ; Matinée du mercredi = max 3h30 ; Pause méridienne = 1h30
- Le mercredi est retenu. Les enfants seront pris en charge jusqu'à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- De la fin de l'Ecole jusqu'à 16h30, des activités périscolaires APS seront proposées aux enfants, pris en charge par des animateurs (types d'APS et d'animateurs non définis à l'heure actuelle).

A noter : une consultation des directeurs a eu lieu à Puteaux.

Nouveautés

- L'anglais sera inscrit au programme de l'Education Nationale dès le CP
- La piscine est inscrite au programme de l'Education Nationale dès la Maternelle
- la musique et la danse sont notées au programme de l'Education Nationale, mais ne sont pas une obligation. Dans notre cas, ces activités sont intégrées car elles font partie du projet de la Ville de Puteaux. Les APS pourront également comprendre en complément de la musique et de la danse.
- L'aide personnalisée, initialement de 60h annuelles, est transformée en une activité pédagogique complémentaire APC de probablement 36h annuelles pour les enfants en difficulté (à confirmer) qui pourra être également une activité culturelle.

Questions et inquiétudes des parents d'élèves

- Les APS sous-entendent des groupes de 10-15 élèves pour être bien menées soit un besoin pour BM-M de 14 animateurs pour assurer ces activités périscolaires...
- ➔ Les enseignants pourront-ils être sollicités pour animer ces APS ? Il n'y a pas encore de directive validée à ce sujet. Pour le prochain Conseil d'Ecole, les nouvelles directives seront éventuellement présentées.

A noter : La Directrice met à disposition des parents d'élèves la plaquette du Ministère de l'Education Nationale sur les rythmes scolaires. Elle est disponible sur le site : Education.gouv.fr/rythmes-scolaires.fr

- ➔ Les parents d'élèves vont la photocopier et la joindre au compte-rendu du 2^{ème} Conseil d'Ecole diffusé en mars.

XIII. ACTIONS DE LA PEEP

Subvention pour le projet pédagogique : l'équipe enseignante remercie la PEEP pour son soutien et confirme que les justificatifs seront collectés et transmis.

Concours d'arts plastiques

- Le règlement du concours a été transmis et reçu par la Directrice : une ou deux œuvres collectives par établissement.
- Questions des enseignants : sont-ils en charge également du montage et du matériel de montage ? Quels sont les prix à gagner ?
- Planning
 - Exposition du vendredi 12 avril 2013 au mercredi 24 avril 2013 inclus au Palais de la Médiathèque de Puteaux, mis à disposition par la Municipalité.
 - Dépôt des œuvres : jeudi 11 avril 2013 - Retrait des œuvres : le jeudi 25 avril 2013
 - Remise des prix : Manifestation officielle le mardi 23 avril 2013 à 19h au Palais de la Médiathèque de Puteaux

XIV. SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Informations pratiques

- Mardi 28 mai à 18h30 – durée maximum 1h30 si possible
- Pré-visite des lieux par l'équipe enseignante le 22/02/13
- Capacité du Théâtre : 700 places – la priorité sera donnée aux parents et à la fratrie
- Sécurité à l'entrée : la directrice fera une demande d'ASVP en plus d'un accueil par les parents
- A noter : les enfants de moins de 3 ans ne pourront pas assister au Spectacle

Organisation

- Les enseignants pourront faire appel aux parents en fonction des besoins. Les parents seront probablement sollicités pour aider à l'habillage des enfants le Jour J.
- Les répétitions auront lieu le jour J.
- Il est préconisé dans la mesure du possible de venir chercher exceptionnellement les enfants après la classe pour leur permettre une pause avant le spectacle débutant à 18h30.
- Enregistrement vidéo du Spectacle : les parents d'élèves se chargent de trouver des personnes pour filmer le spectacle, réaliser le montage et graver des CDRoms.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE = JEUDI 13 JUIN

Heure de clôture 19h30